

ANNEXE 3

**PREPARATION, ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT
DES
BACHELIERS PROFESSIONNELS EN BTS**

**RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES DES CORPS D'INSPECTION ET DES CHEFS
D'ETABLISSEMENT**

PRECONISATIONS SUR LES CONDITIONS D'ORGANISATION A METTRE EN ŒUVRE POUR FAVORISER LA REUSSITE DES BACHELIERS PROFESSIONNELS EN BTS

1 - PRINCIPES GENERAUX

Le cadre réglementaire

La circulaire de rentrée 2005 précise que tout élève de baccalauréat professionnel ayant obtenu une mention « bien » ou « très bien » à l'examen a droit à une place en BTS.

Cette affirmation ne remet pas en cause la finalité du diplôme du baccalauréat professionnel, qui reste majoritairement l'insertion au niveau IV : elle confirme simplement le droit légitime à poursuivre des études, pour des élèves dont la scolarité, les résultats et le projet personnel laissent augurer d'une véritable chance de succès au niveau supérieur de formation.

Si on corrèle cette affirmation avec l'évolution des emplois, d'une part, la rénovation de la voie professionnelle, l'aspiration des jeunes et de leur famille d'autre part, on peut estimer que le nombre des élèves de Baccalauréat Professionnel accueillis dans ces sections va sensiblement augmenter et qu'il est impératif que les établissements mettent en œuvre des stratégies de formation adaptées à ce public.

2 - MIEUX PREPARER LES ELEVES DE BACCALAUREAT PROFESSIONNEL A UN CURSUS EN SECTION DE TECHNICIEN SUPERIEUR

La préparation des élèves de baccalauréat professionnel à l'entrée en BTS nécessite que les enseignants de lycée professionnel mesurent les exigences attendues des élèves. Des rencontres régulières des équipes pédagogiques peuvent permettre des échanges fructueux (analyse croisée des référentiels, par exemple). Ces rencontres peuvent se faire dans le cadre d'un réseau d'établissements, ou au sein du lycée polyvalent, quand ce dernier propose une section de BTS. La structure même de ces établissements favorise les possibilités de travail en commun.

Après avoir identifié les pré-requis indispensables à l'entrée en BTS, la première mission dévolue aux équipes est d'identifier les élèves qui ont la volonté et les atouts pour aborder une formation dans l'enseignement supérieur. La connaissance des élèves peut se faire à travers la participation des professeurs de BTS aux conseils de classe. Les responsables de l'orientation peuvent être associés à ce travail. La seconde sera de préparer ces élèves à intégrer avec confiance ces sections.

L'engagement des jeunes vers la voie supérieure nécessite un accompagnement qui sera efficace si un positionnement des compétences, au regard du niveau d'exigence du BTS visé, est effectué de manière régulière à partir de l'année de première professionnelle.

Ce positionnement permettra l'élaboration d'un parcours de formation enrichi de travaux personnels ou d'un module supplémentaire de soutien, qui pourra être proposé dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.

Le positionnement de l'élève et les travaux conduits dans le cadre de l'accompagnement peuvent être consignés dans un document de suivi du jeune qui sera transmis à l'établissement d'accueil en BTS.

Les atouts des bacheliers professionnels pour aborder une préparation à un BTS résident dans leur maîtrise des enseignements professionnels. C'est en enseignement général que l'effort à porter est le plus important. Pour permettre à l'élève d'appréhender les spécificités de ces enseignements, l'établissement peut exploiter avec profit le temps réservé à l'accompagnement personnalisé pour proposer aux élèves concernés un renforcement en enseignement général. Ces heures n'ont pas vocation à apporter des contenus, mais à permettre à l'élève d'appréhender les enseignements sous un aspect conceptuel.

Enfin, pour préparer au mieux les élèves à ce projet de poursuite d'études, il peut être développé une pédagogie de projet dans le cadre des heures de PPCP qui permettra de renforcer les compétences des élèves.

Un certain nombre d'actions dès le lycée professionnel peuvent préparer efficacement les élèves à intégrer dans les meilleures conditions une section de technicien supérieur :

- Intégration d'une deuxième langue vivante dans l'emploi du temps,
- Initiation au travail en autonomie
- Exigence d'un travail personnel régulier
- Mise en place de projets pluridisciplinaires visant à faire découvrir les BTS
- Interventions d'anciens élèves qui ont suivi ces parcours
- Tutorat par des étudiants de BTS
- Tutorat par des professeurs sur la base d'une contractualisation avec l'élève

Ce tutorat sera exercé selon la structure de l'établissement :

- par des enseignants du domaine général et professionnel des classes de baccalauréat professionnel, dans un lycée professionnel ;
- par des enseignants du domaine général et professionnel des classes de baccalauréat professionnel et des classes de BTS de la filière concernée avec la participation d'élèves de BTS, dans un lycée polyvalent.

3 - MIEUX ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER EN BTS

Mettre en place une stratégie d'accueil et d'accompagnement adaptée à un public déterminé ne saurait se résumer à « donner des cours en plus » pour amener des étudiants à un niveau de pré requis supposés, fixé en référence à un autre diplôme, dans une autre voie de formation.

Il ne s'agit pas non plus, dans une logique négative, de faire un bilan des carences puis de chercher à combler des « lacunes culturelles » dans des disciplines générales du cycle pré baccalauréat.

Il s'agit, dans une logique positive et à partir de l'identification des acquis stabilisés et des compétences ou connaissances à renforcer, d'optimiser chaque parcours de formation.

L'objectif est de valoriser le potentiel de chacun, dans la reconnaissance de son parcours scolaire et **dans la perspective de sa réussite à l'examen.** Il convient donc de **s'appuyer sur le passé pour mieux préparer l'avenir.**

A - Mieux accueillir les élèves

La politique d'accueil d'un établissement est essentielle à la réussite des élèves. Réserver un temps en début de formation pour permettre à un groupe classe de se connaître, positionner les élèves pour identifier leurs besoins sont des préalables nécessaires à l'élaboration d'un projet pédagogique.

Le temps réservé à l'accueil doit permettre aux jeunes étudiants de bien cerner les objectifs de la formation et le ou les métiers visés. Une immersion dans le milieu professionnel, des interventions de professionnels ou d'étudiants de classe de terminale de technicien supérieur peuvent contribuer à l'atteinte de cet objectif.

Les classes de BTS accueillent des élèves dont les parcours et profils sont différents : bacheliers professionnels et bacheliers technologiques, voire bacheliers généraux. Il est nécessaire qu'en début de formation, l'établissement puisse proposer des organisations pédagogiques adaptées à chacun de ces publics. Un positionnement en début de formation permet à l'équipe d'apprécier ces besoins et les atouts des différents élèves, puis de proposer un parcours personnalisé. Il permet également à l'étudiant de mesurer le travail à fournir s'il veut accéder dans les meilleures conditions à l'examen.

B - Accompagner les élèves

Pour chaque équipe pédagogique, il s'agit d'imaginer et de mettre en place une organisation adaptée aux besoins des élèves qui respecte les objectifs généraux et prenne en compte les contraintes locales. Les axes développés ci-après pourront aider à la construction du projet pédagogique.

L'équipe porteuse du projet sera composée du chef d'établissement ou de son adjoint, du chef de travaux, d'un CPE et des enseignants intervenants, motivés par cette action.

Le dispositif d'accompagnement est mis en place pour l'essentiel en première année, la seconde année devant naturellement s'inscrire pour la majorité des élèves dans le cadre du « régime commun » d'un étudiant en BTS. Il s'agit d'amener ces élèves à se fondre dans le rythme naturel d'un BTS.

Organiser le temps différemment

L'établissement peut envisager sur la première partie de l'année de faire des emplois du temps différents pour chaque groupe d'étudiants. L'objectif n'est pas d'alourdir à l'excès leur emploi du temps. Il s'agit d'organiser un emploi du temps personnalisé, avec la même quotité horaire, qui permette une prise en charge particulière (travaux en groupes réduits, par exemple) et un parcours où les disciplines à renforcer sont identifiées. Les assistants pédagogiques peuvent être sollicités pour apporter leur soutien aux équipes pédagogiques.

La démarche pédagogique doit privilégier le regard sur l'étudiant à partir de ses acquis et de ses besoins. Une valorisation des acquis en entreprise peut permettre de réduire la période de stage de première année, dans la limite de la réglementation. Dans ce cas, une demande de dérogation sera présentée au Président du jury de l'examen. Ces périodes peuvent, dans certains cas, être utilisées pour proposer du renforcement ou du soutien dans les matières où les besoins sont les plus importants.

Il est également souhaitable de rompre avec les rythmes habituels du cycle du baccalauréat.

Exemple : quatre périodes de quatorze semaines chacune.

- Deux périodes plus le stage en entreprise en première année,
- Deux périodes plus l'examen en seconde année.

Prendre en compte les besoins des élèves et contractualiser la formation

La prise en compte des besoins des élèves dès leur arrivée en formation limite les risques d'échec et donc de décrochage des étudiants, décrochage qui reste important dans ces formations.

L'objectif est de rendre l'étudiant acteur dans le processus de formation. Il s'agit d'élaborer un véritable « contrat de réussite et de confiance » entre l'étudiant et l'équipe pédagogique qui définisse clairement les obligations de chacun des « contractants » :

- Pour l'étudiant, le contrat précisera notamment ses obligations particulières (assiduité, travail personnel à fournir et implication à consentir).
- Pour l'équipe pédagogique, il précisera l'ensemble du dispositif mis en place pour permettre à chacun de donner le meilleur de lui-même et de valoriser au maximum ses potentialités (organisation du tutorat, modalités du soutien, aide à la recherche des terrains de stage en entreprise, modalités d'évaluation et de passage en seconde année, etc.).

Construire le projet pédagogique autour de l'acquisition de compétences transversales

Le projet pédagogique d'accueil des titulaires d'un baccalauréat professionnel en STS sera construit autour de l'acquisition progressive des connaissances et compétences utiles dans l'exercice de l'activité professionnelle.

En termes d'évaluation, cette organisation devrait permettre :

- une appréhension plus globale du profil de l'étudiant,
- de faire émerger la notion d'efficacité ou de qualification professionnelle par l'évaluation de l'aptitude à résoudre les problèmes du métier,
- d'intégrer à l'évaluation en formation initiale des concepts ou des pratiques issus de la VAE.

Intégrer l'évaluation au dispositif de formation.

Pour chaque période, l'étudiant devra être soumis à deux modalités d'évaluation :

- Une évaluation formative lui permettant d'apprécier sa progression et de se positionner dans le parcours de formation.
- Une évaluation sommative lui permettant de se positionner en référence au niveau de performance fixé par l'examen.

L'évaluation sommative pourra être organisée en fin de chaque période, sur une semaine banalisée. Les compétences et les chapitres du programme évalués devront être précisés au moins quinze jours à l'avance. Les évaluations prendront la forme, ponctuelle, écrite, pratique ou orale prévue par la réglementation du BTS.

Mettre en synergie la diversité des publics.

La diversité des publics accueillis au sein de ces sections est source de richesse dans une classe. Pour permettre aux élèves de mutualiser leurs expériences, il peut sembler judicieux à chaque fois qu'une activité le permet, de constituer des binômes mixtes (bachelier technologique et bachelier professionnel) pour réaliser des activités communes (projets, actions, ...).

Mettre en place un conseil de formation.

L'élève de lycée professionnel doit apprendre progressivement à devenir étudiant, acquérir l'autonomie et la responsabilité attendues à ce niveau de formation. Le tutorat de chaque élève par un enseignant permet de faire des bilans réguliers avec l'élève. L'organisation de l'année scolaire en semestres participe également de cet objectif.

Dans l'objectif d'affirmer le rôle actif conféré à l'étudiant dans la conduite et l'évaluation de son parcours de formation, il convient de rompre avec la pratique du « conseil de classe » telle qu'on la connaît dans les formations préparant au baccalauréat. On pourrait envisager la mise en place d'un « conseil de formation », constitué des membres de l'équipe pédagogique, de l'ensemble des étudiants et des représentants de l'équipe de direction.

Le conseil, réuni à l'issue de chaque période de formation, pourrait se dérouler en deux temps :

- Le premier serait, en quelque sorte, une « revue du projet commun de réussite des étudiants ». Il permettrait à chacun, professeurs et étudiants de s'exprimer sur le respect du « contrat collectif de formation » et, si nécessaire d'apporter les corrections indispensables au bon fonctionnement du groupe classe.
- Le second serait un bilan individuel prenant la forme d'un entretien entre l'étudiant et son tuteur (ou professeur référent). Ce bilan devra bien évidemment avoir été préparé par l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique.

Organiser un soutien adapté à la demande.

Celui-ci peut revêtir des formes variées :

- Tutorat des étudiants par un enseignant pour la totalité du cycle de formation (assuré par un professeur de la classe ou par un professeur en charge des sections de baccalauréat professionnel).

- Soutien en libre-service pour apporter une aide disciplinaire, en réponse à la demande des étudiants, en particulier pendant la première année de formation. Celui-ci peut être organisé sur une plage horaire commune, sous la forme d'un « guichet unique ». Le soutien mobilisera des enseignants de français, de langue, de mathématiques, d'économie, de droit, de management, de sciences appliquées, selon le diplôme préparé. C'est l'étudiant qui, en relation avec son tuteur, définira l'action de soutien la mieux adaptée.

Mettre en place des stratégies et des organisations pédagogiques permettant d'individualiser les activités formatrices proposées aux étudiants

- Réaliser une analyse croisée des référentiels de baccalauréat professionnel et de BTS pour identifier les forces et les faiblesses des bacheliers professionnels dans la réussite à l'examen.
- Constituer des groupes classe homogènes ou hétérogènes qui, selon les objectifs visés, permettront d'adapter les interventions au groupe accueilli, ou de mettre en synergie les compétences de chacun des étudiants.

Proposer des ressources en ligne

L'équipe porteuse de projet peut également imaginer des solutions d'accompagnement et de suivi qui utiliseront les Technologies de l'Information et de la Communication. L'exploitation d'un site commun est, par exemple, une piste à explorer.

Favoriser l'accès des jeunes au statut d'adulte étudiant

Dans le respect du règlement intérieur, il importe que les établissements favorisent concrètement l'accès des jeunes de STS au statut d'adulte étudiant.

Des actions simples peuvent être envisagées. On peut citer, à titre d'exemple :

- L'accueil commun des étudiants de TS2 / TS1 avec parrainage des nouveaux arrivants,
- L'organisation d'actions de cohésion (séminaire d'intégration, sortie sportive),
- La mise à disposition d'une salle de travail dédiée aux STS,
- Un accès facilité à la reprographie et aux moyens de communication (téléphone / Internet),
- L'organisation de journées thématiques avec des professionnels ou de visites d'entreprises,
- Une représentation spécifique au conseil d'administration, ...

Suivi et évaluation du dispositif

Un bilan quantitatif et qualitatif sera établi en fin d'année scolaire par l'équipe porteuse de projet. Ce bilan sera adressé aux corps d'inspection.

Un travail relationnel particulier pourrait avantageusement s'établir avec le lycée où l'étudiant a préparé son baccalauréat professionnel.